

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE LA COTE SAINT ANDRE

ISERE

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 10 septembre 2014

Procès-verbal de la réunion

Conseillers élus	27
Conseillers en fonction	27
Conseillers présents	26
Conseiller représenté	01
Conseiller absent	00

Le mercredi dix septembre deux mille quatorze le Conseil Municipal de la commune de La Côte Saint André, dûment convoqué le trois septembre deux mille quatorze s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Joël GULLON, Maire de la Ville de LA COTE SAINT ANDRE.

La séance est ouverte à dix neuf heures trente en présence de :

Mme Mireille GILIBERT – Mr Sébastien METAY – Mr Eric GERMAIN-CARA – Mme Christiane CLUNIAT – Mme Ghislaine VERGNET – Mme Bernadette BOUTHIER – Mr Jean CHENAVIER – Mme Nunzia MAZZILLI – Mme Marielle COUP – Mr Daniel GERARD – Mme Corinne DEVIN – Mme Frédérique POINT – Mr Jean-Yves GARNIER – Mr Lionel LABROT – Mr Patrice BAULE – Mme Christèle GACHET – Mr Pedro JERONIMO – Mr Frédéric RAYMOND – Mr Julien SERVOZ – Mr Jacky LAVERDURE – Mr Dominique MASSON – Mme Eliane MINE – Mr Christophe VIGNON – Mme Isabelle PERENON-PILLON – Mme Séverine FOUACHE

Conseiller absent représenté :

Madame Marie-Thérèse Robert représentée par Madame Mireille Gilibert

Conseiller absent :

//

Secrétaire de séance :

Monsieur Julien SERVOZ

Le compte rendu de la séance du 03 juillet 2014 est signé par tous les membres présents.

Point n°1 : ELECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUITE A
L'ANNULATION DES OPERATIONS ELECTORALES DU 23 Mars 2014 DE LA
COMMUNE DE BOSSIEU

En application de l'article 5211-6-2 du CGCT les membres du nouveau conseil communautaire sont élus par le conseil municipal parmi les conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. La répartition des sièges entre les listes est opérée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Attribution résultant de la majorité absolue des suffrages exprimés : la liste La Côte 2014 obtient 4 sièges.

Attribution résultant de la proportionnelle à la plus forte moyenne : la liste La Côte 2014 obtient 3 sièges.

Attribution du siège restant : La Côte Saint-André pour tous obtient 1 siège.

Sont désignés conseillers communautaires à compter du 14 septembre 2014 :

Liste La Côte 2014 :

Joël GULLON
Mireille GILIBERT
Sébastien METAY
Eric GERMAIN CARA
Christiane CLUNIAT
Ghislaine VERGNET
Daniel GERARD

Liste La Côte Saint-André pour tous :

Jacky LAVERDURE

Point n°02 : EXPLOITATION D'UN ENTREPOT DE STOCKAGE DE SEMENCES DE
CEREALES PAR LA COOPERATIVE DAUPHINOISE

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la demande d'enregistrement présentée par la Coopérative Dauphinoise pour l'exploitation d'un entrepôt de stockage de semences de céréales dans la zone industrielle du Rival. Une consultation du public se déroule du 25 août 2014 au 22 septembre 2014.